



CAMPAGNE DÉCLARATIVE

Y'A COMME

UN HIC !!!!



Mardi 10 mai 2022

La campagne **Impôt sur le Revenu 2022** a démarré sur les chapeaux de roue avec **la suspension du service de déclaration en ligne des revenus** du vendredi 8 au lundi 11 avril 2022 suite à l'écart entre leur revenu réel et celui de leur déclaration préremplie d'environ 1 million de contribuables, tous agents publics.

Et aujourd'hui c'est **l'envoi plus que tardif de quasi 50% de déclaration papier** seulement parties le lundi 9 mai **qui met en difficultés les usagers des départements 1 à 19 (et non résidents)** dont la date limite de dépôt papier est fixée au 19 mai.

F.O.-DGFIP a donc saisi en urgence la Direction Générale afin que nos collègues des SIP ne subissent pas de plein fouet la colère d'usagers furieux de n'avoir que quelques jours pour déposer leurs déclarations, et tout cela dans un contexte de **sous-effectif** et de **risques psycho-sociaux accrus**.

Le bureau GF1A a annoncé cet après midi que la date limite de dépôt des déclarations papier est repoussée au 31 mai au lieu du 19 mai.

Le calendrier de dépôt des déclarations en ligne reste inchangé.

Ce sont une fois encore les agents qui ont du assumer les conséquences de ces dysfonctionnements. Si on cherche des idées pour améliorer les conditions de travail commençons par s'épargner ce type de complications parfaitement évitables si nous avons **le service au public pour boussole plutôt que les économies comme obsession.**

F.O.-DGFIP condamne la dématérialisation obligatoire des déclarations et des paiements qui conduit à la déshumanisation des relations accentuée par les nouvelles potentialités de l'Espace Numérique Sécurisé Unifié (ENSU).

F.O.-DGFIP continue de revendiquer le maintien des missions d'assiette au plus près des usagers, redevables et contribuables avec le maintien des secteurs d'assiette.